

Perspectives de population et de ménages pour les communes wallonnes

Avril 2018

Le travail initial a été réalisé en 2016 par le Centre de recherche en Démographie de l'UCL à la demande de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS). Ces perspectives de population communale et des ménages de 2016 sont actualisées par l'IWEPS à partir des données de perspectives de population et des ménages du Bureau fédéral du Plan 2017-2070 de février 2018 (Bureau fédéral du Plan et Statbel, 2018. *Perspectives démographiques 2017-2070 - Population et ménages*, Perspectives, Février 2018, 59 p.).

En 2016, l'IWEPS a chargé le Centre de recherche en démographie de l'UCL (DEMO-UCL) de mettre à jour les perspectives de population et de ménages au niveau communal, dont la première édition avait été établie en 2012. Elles ont l'année 2035 pour horizon. Il s'agit d'une démarche scientifique originale qui prend en considération non seulement les spécificités locales des phénomènes de fécondité, de mortalité et de migration, mais aussi la transformation de la structure des ménages. L'IWEPS a actualisé ces perspectives avec les données du Bureau fédéral du Plan de février 2018. Ce document présente les principaux résultats sous forme de tableaux et de cartes. Ces perspectives démographiques constituent un outil pertinent à la prise de décision tant au niveau communal que régional (logement, équipement, aménagement du territoire...) et des éléments fondamentaux en termes d'anticipations pour les décideurs.

Encadré méthodologique en 2016:

Les perspectives de population et de ménages au niveau communal développées reposent sur la méthode de projection « multi-états ». Cette méthode s'articule sur la distribution des individus selon un éventail d'états caractérisés par l'âge, le sexe et la situation de ménage, et calcule des probabilités de transition entre ces différents états sur la base de l'observation passée. A ces états s'ajoutent les situations de naissance, de décès, d'immigration et d'émigration. Cette méthodologie a été développée en 2012 et mise en application par Luc Dal, Thierry Eggerickx et Jean-Paul Sanderson (Centre de recherche en Démographie de l'Université catholique de Louvain) et Michel Poulain (UCL). Les résultats présentés ci-dessous projettent les tendances observées ces quinze dernières années.

Tableau 1 : Synthèse des résultats par province pour la Wallonie – chiffres calibrés, au niveau des arrondissements sur les perspectives population du Bureau fédéral du Plan (2018)

	Population estimée en 2035	Taux de croissance de la population 2017-2035 (en %)	Augmentation (chiffres absolus) de population de 2017 à 2035	Nombre de ménages estimé en 2035	Taux de croissance du nombre de ménages 2017-2035 (en %)	Augmentation (chiffres absolus) du nombre de ménages de 2017 à 2035
Brabant wallon	443 278	11,1	44 155	185 646	14,6	23 613
Hainaut	1 405 794	4,9	66 232	635 902	9,2	53 606
Liège	1 176 696	6,7	74 165	538 636	9,8	48 090
Luxembourg	306 401	8,7	24 429	137 277	16,4	19 311
Namur	533 603	8,6	42 318	241 164	14,5	30 604
Wallonie	3 865 772	7,0	251 299	1 738 625	11,2	175 224

Source : Bureau fédéral du Plan février 2018 – Calculs IWEPS

Tableau 2 : Synthèse des résultats par arrondissement pour la Wallonie – chiffres calibrés, pour l'ensemble de la Wallonie, sur les perspectives de population du Bureau fédéral du Plan (2018)

	Population estimée en 2035	Taux de croissance de la population 2017-2035 (en %)	Augmentation (chiffres absolus) de population de 2017 à 2035	Nombre de ménages estimé en 2035	Taux de croissance du nombre de ménages 2017-2035 (en %)	Augmentation (chiffres absolus) du nombre de ménages de 2017 à 2035
Nivelles	443 278	11,1	44 155	185 646	14,6	23 613
Ath	96 830	11,7	10 111	42 866	16,5	6 083
Charleroi	436 157	1,4	6 029	195 058	4,0	7 474
Mons	276 765	7,1	18 334	129 510	12,0	13 838
Mouscron	80 393	6,0	4 518	36 602	10,6	3 514
Soignies	206 802	9,0	17 002	88 780	11,8	9 392
Thuin	158 618	4,6	6 919	72 643	11,3	7 357
Tournai	150 229	2,3	3 319	70 443	9,2	5 948
Huy	123 659	9,6	10 873	55 032	15,4	7 364
Liège	661 169	6,2	38 328	308 657	7,9	22 687
Verviers	300 237	4,7	13 514	134 908	9,1	11 304
Waremme	91 631	14,3	11 450	40 039	20,2	6 735
Arlon	68 353	10,4	6 454	30 120	14,7	3 856
Bastogne	54 468	13,8	6 624	23 732	22,3	4 329
Marche-en-Famenne	57 410	2,6	1 458	26 970	12,6	3 026
Neufchâteau	70 298	12,0	7 521	31 110	18,5	4 850
Virton	55 872	4,4	2 372	25 345	14,7	3 250
Dinant	120 381	9,1	10 046	55 695	16,9	8 061
Namur	346 013	10,0	31 472	153 596	14,8	19 801
Philippeville	67 209	1,2	800	31 873	9,4	2 742

Source : Bureau fédéral du Plan février 2018 – Calculs IWEPS

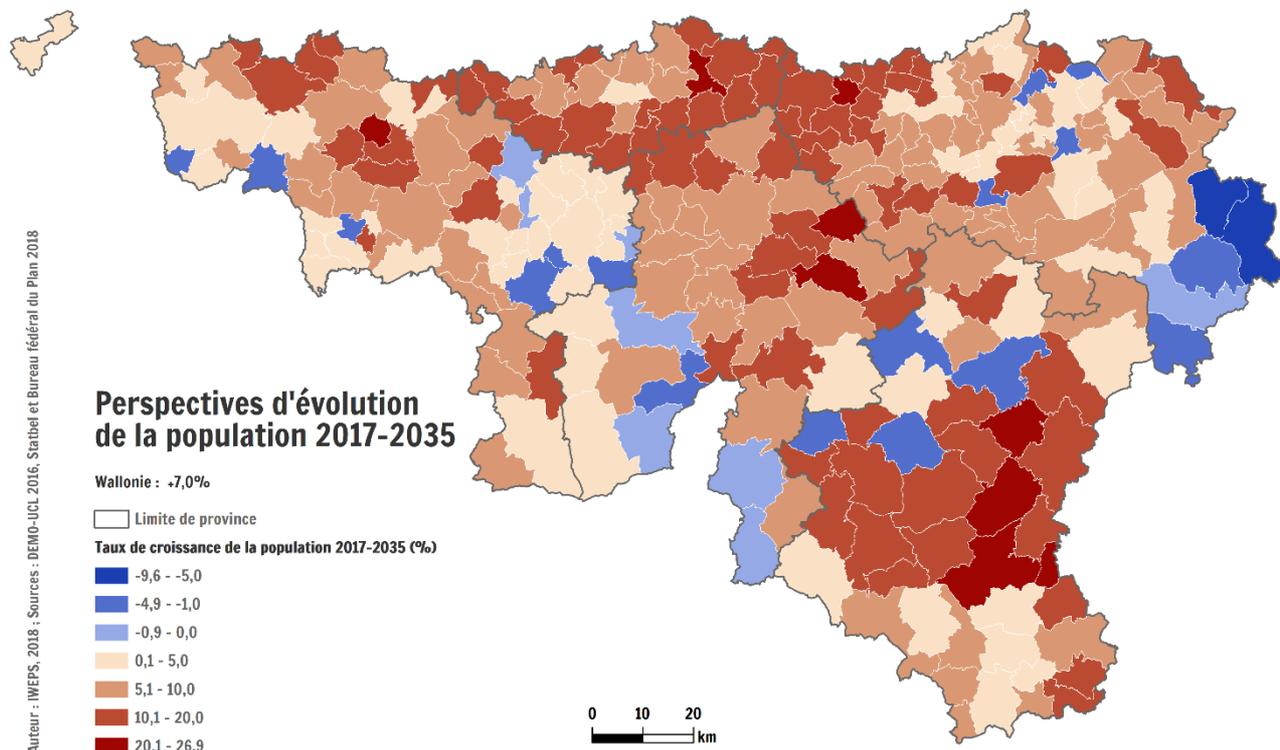
Entre 2017 et 2035, 90% des communes wallonnes enregistreront une augmentation du chiffre de leur population. En termes relatifs (taux de croissance, carte 1), les plus fortes hausses se situent dans la zone résidentielle des navettes du bassin d'emplois vers le Grand-Duché de Luxembourg, mais aussi dans des zones touchées par la périurbanisation de Bruxelles, de Namur, de Liège et même d'Aix-la-Chapelle. Le terme de périurbanisation peut être défini comme le processus d'étalement de l'urbanisation vers les terrains avoisinant les agglomérations. La périurbanisation provoque une extension progressive de l'urbanisation sur le territoire, en créant des quartiers résidentiels de plus en plus éloignés des centres d'emploi. Ce processus touchera avec une ampleur variable toutes les agglomérations urbaines (carte 1). Dans le vaste ensemble périurbain de l'agglomération bruxelloise, une série de communes hesbignonnes, correspondant à l'est du Brabant wallon, l'arrondissement de Namur et à l'arrondissement de Waremme, affichent de fortes augmentations. Il en est de même pour d'autres communes situées dans l'aire d'influence de Bruxelles, telles que celles de l'ouest du Brabant wallon et du nord de la province du Hainaut, autour d'Ath. Au sud de la Wallonie, la population des communes de la province de Luxembourg continuera sa croissance liée à la périurbanisation de la métropole luxembourgeoise. Par ailleurs, les communes affichant de faibles taux de croissance, voire des taux légèrement négatifs, se situent, pour une part, dans les communes périphériques à la Ville de Charleroi et à l'est de Liège, pour une autre part, au sud de la Communauté germanophone, au sud de la province de Liège, dans des communes situées le long de la frontière française et au nord de la province du Luxembourg, soit dans des zones éloignées des grands centres pourvoyeurs d'emplois.

La croissance de la population résulte surtout des migrations. A l'échelon local, les migrations ont un poids démographique sensiblement plus important que les naissances et les décès. De plus,

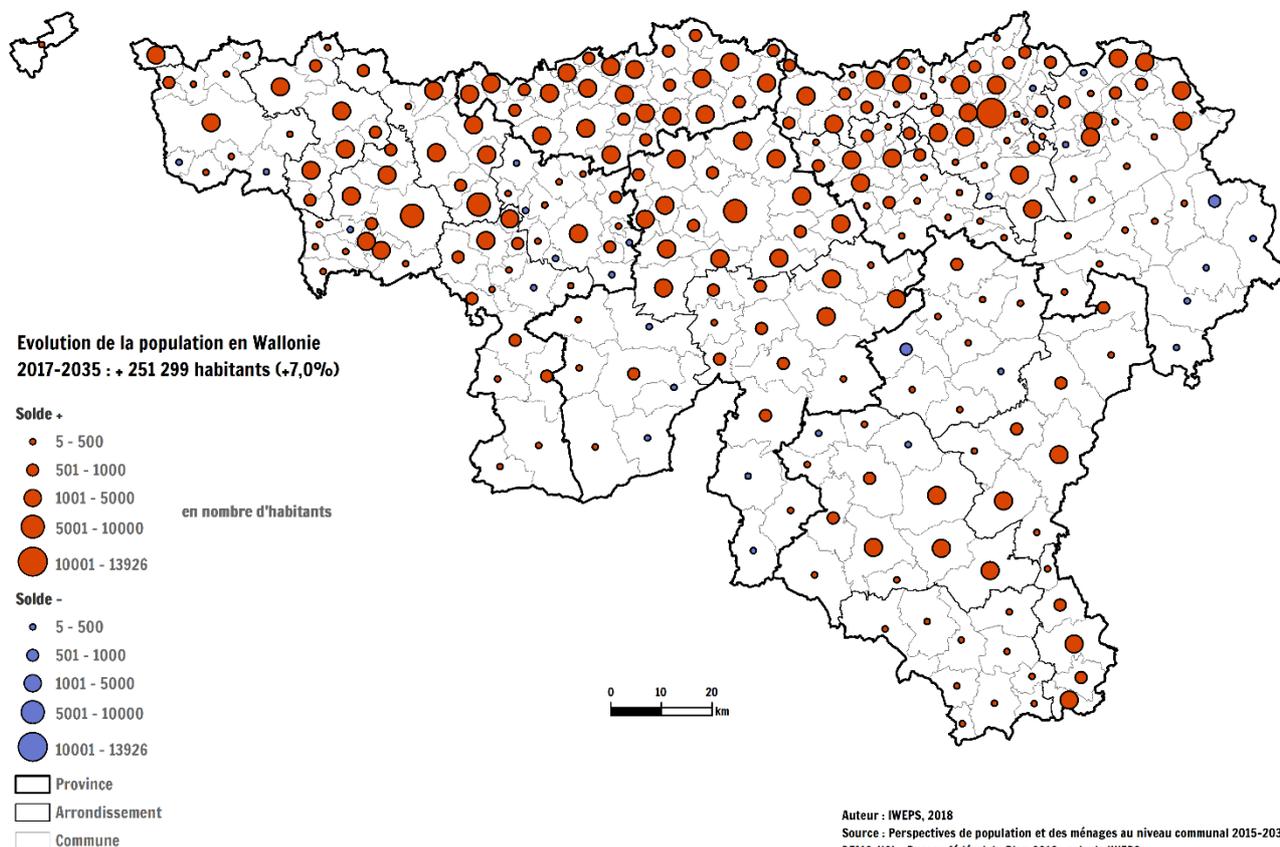
le mouvement migratoire influence le mouvement naturel (les naissances moins les décès), puisque les

migrations internes concernent en majorité des populations de jeunes adultes en âge d'avoir des enfants. Les prix élevés des logements et des terrains à bâtir poussent les jeunes ménages à chercher des résidences pour s'installer dans des communes de plus en plus éloignées de leur pôle d'emploi bruxellois, de Luxembourg-ville ou même de Liège et de Namur.

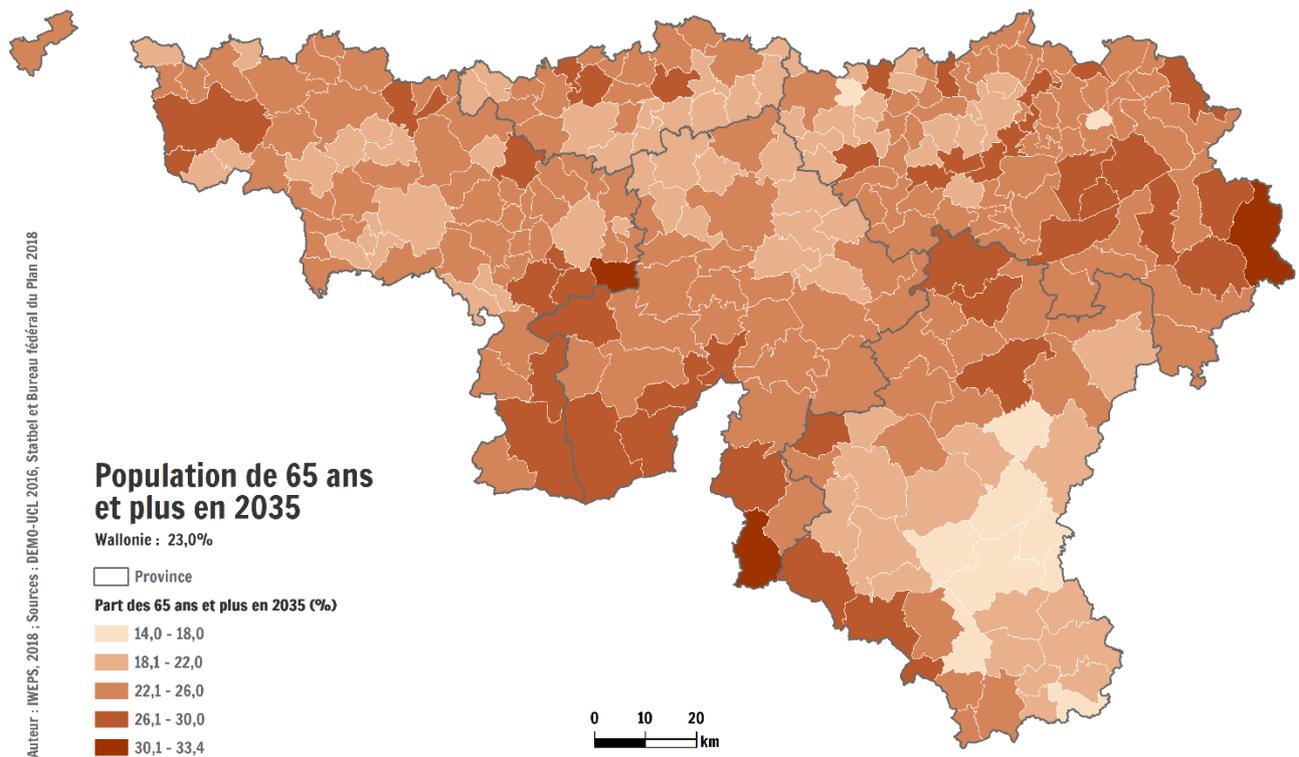
Carte 1 : Taux de croissance de la population (2017 à 2035) estimés par commune pour la Wallonie



Carte 2 : Croissance absolue de la population (2017 à 2035) estimée par commune pour la Wallonie



Carte 3 : Part des 65 ans et plus en 2035 estimée par commune pour la Wallonie



Au niveau wallon, la part des 65 ans et plus devrait représenter 23,0% en 2035 contre 18,0% en 2017.

La répartition spatiale de la part des 65 ans et plus en 2035 (carte 3) identifie des groupements de communes où cette part sera, d'après les perspectives, plus élevée ; soit les zones proches de la frontière française, le nord de la province de Luxembourg et l'est de province de Liège qui attirent des retraités à la recherche d'un cadre de vie plus bucolique, mais aussi des communes qui voient leur population plus jeune se diriger vers des régions pourvoyeuses d'emplois. Se détachent également sur la carte les territoires périphériques aux grandes villes qui ont connu les premiers mouvements de la périurbanisation dans les années 1960 (notamment centre-nord du Brabant wallon, sud de Liège et Charleroi). Toutes ces zones présentent déjà un vieillissement important de leur population actuellement.

Les perspectives communales du Centre de recherche en Démographie de l'UCL de 2016 permettaient également de mesurer le nombre de ménages qui devrait être attendu dans chaque commune dans les vingt prochaines années (2015 à 2035). Ces perspectives de ménages ont été recalibrées avec les dernières perspectives de ménages du Bureau fédéral du Plan (BfP) (mars 2017) en adoptant cette fois la définition de ménage du BfP et de Statbel. Au-delà du nombre de ménages, ces résultats permettent également d'estimer la demande future en logements, des données importantes pour l'aménagement du territoire wallon et la gestion de la mobilité.

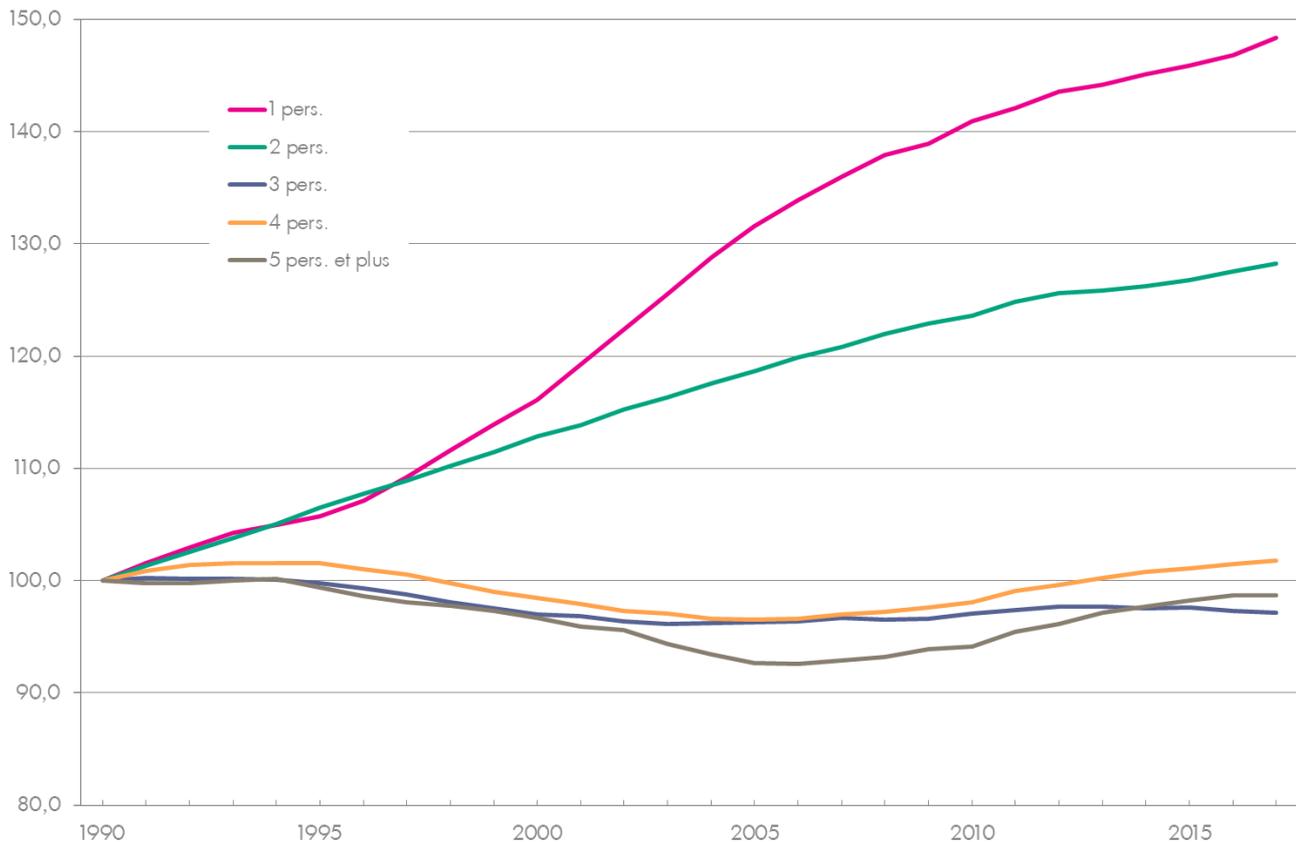
Ces dernières années, la composition des ménages en Wallonie a sensiblement évolué. Le nombre total de ménages augmente compte tenu du nombre de plus en plus élevé de personnes isolées, mais également de ménages de deux personnes. Ceci aboutit à une diminution de la taille moyenne des ménages privés en Wallonie. Le nombre de ménages de plus de deux personnes quel que soit leur type - trois, quatre ou cinq personnes a enregistré une diminution jusqu'en 2005 (graphique 1). Depuis, si le nombre de ménage de trois personnes s'est stabilisé, ceux des ménages de quatre et cinq personnes et plus sont en augmentation.

La réduction de la taille des ménages a deux causes majeures. D'une part, le vieillissement de la population favorise la croissance du nombre de ménages de deux personnes, lesquels se transforment en ménage d'isolés, suite au décès de l'un des deux conjoints. D'autre part, de « nouvelles » formes de ménages – les familles monoparentales ou encore les personnes séparées vivant seules – se sont développées, suite notamment à l'augmentation des divorces

et des séparations. Cependant, depuis quelques années, la taille moyenne des ménages se stabilise, reflétant notamment des difficultés d'accès au logement (Defeyt, Ph., *Brève de l'Institut pour un développement durable*, n°10, avril 2017).

En 2035, les perspectives de ménages prévoient une taille moyenne des ménages privés en Wallonie de 2,2 personnes, contre 2,3 en 2017.

Graphique 1 : Evolution de la taille des ménages privés en Wallonie (indice 1990 = 100)

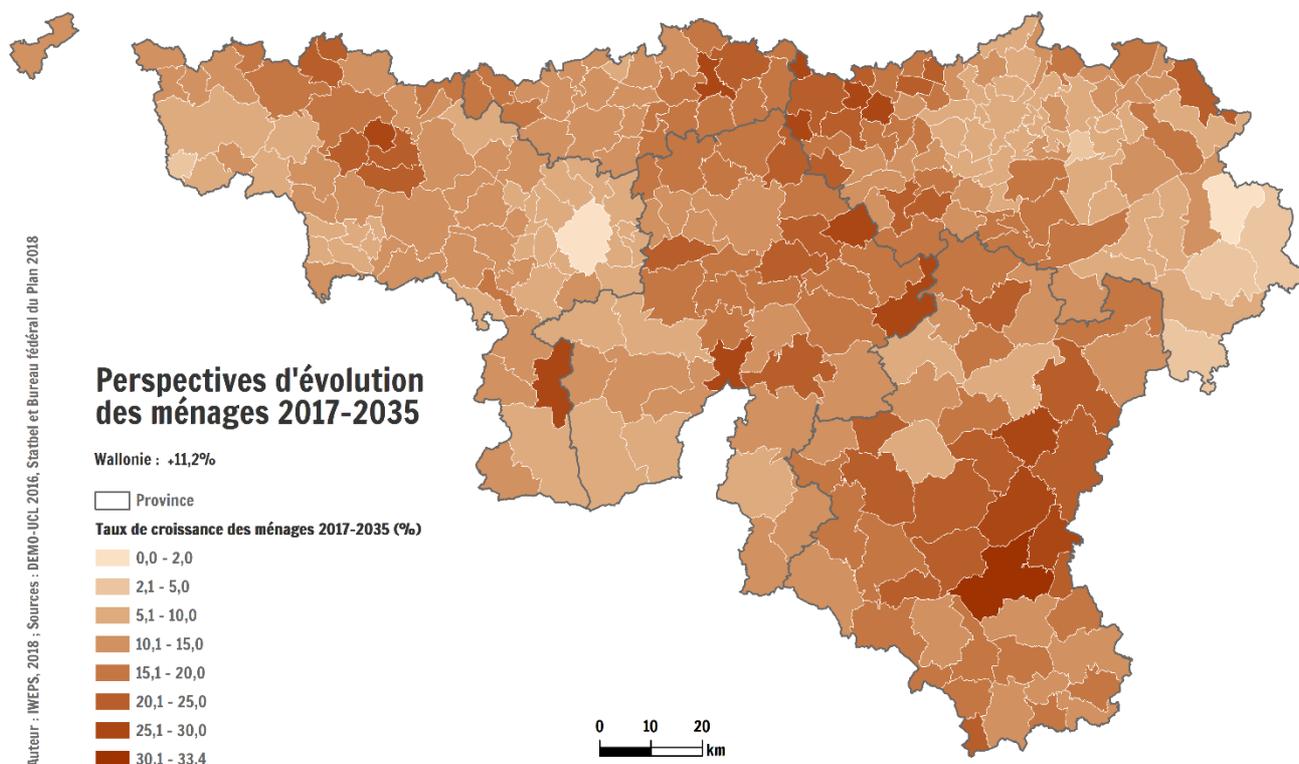


Source : Statbel - Registre national - Calculs : IWEPS

Sans grande surprise, parallèlement à l'évolution future de leur population, une grande partie des communes wallonnes verront leur nombre de ménages fortement augmenter entre 2017 et 2035 (cartes 4 et 5). Les croissances les plus importantes par rapport à la situation actuelle s'enregistrent bien évidemment dans les régions qui connaissent les plus fortes croissances relatives de leur population. Les croissances relatives les moins rapides sont notamment observées à la ville de Charleroi et dans le sud de la Communauté germanophone.

La croissance attendue de la population ne fera que prolonger la tendance observée ces quinze dernières années. Au total toutefois, c'est la plupart des communes wallonnes qui devront faire face à un important nombre de nouveaux ménages. Et ceci aura des conséquences sur la demande en logements et nécessitera une adaptation de leur offre afin de mieux répondre à l'évolution de la taille des ménages. En tenant compte du lien entre ménages et logements (Defeyt, Ph., *Ménages et logements - Evolutions 1995-2017. Belgique, régions et communes*, avril 2018), les résultats présentés ici à un niveau communal permettent d'appréhender de nouvelles possibles demandes en logements et devraient ainsi nourrir les réflexions pour une gestion future du territoire wallon.

Carte 4 : Taux de croissance des ménages (2017 à 2035) estimés par commune pour la Wallonie



Carte 5 : Croissance absolue du nombre de ménages (2017 à 2035) estimée par commune pour la Wallonie

